

AVIS N° 208-2022 / DC/BR / DG

CRRH - UEMOA 5,95% 2017-2029

**Paiement des intérêts semestriels et
Remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte conservateurs, que la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA (CRRH-UEMOA) procédera, le 17 novembre 2022, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « CRRH-UEMOA 5,95% 2017-2029 » pour un montant global net d'impôt de **1 514 111 666 FCFA** (un milliard cinq cent quatorze millions cent onze mille six cent soixante-six FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI BICI BOURSE ; 01 BP 1298 Abidjan 01; Tél: +225 27 20 20 16 68 ; Fax: +225 27 20 21 47 22.

Fait à Abidjan, le 25 octobre 2022

Le Directeur Général


Birahim DIOUF

